

VINCOTTE asbl

Organisme de contrôle agréé I Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

Siège social: Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique

TVA: BE 0402.726.875 • RPM Bruxelles • BNP Paribas Fortis: BE 25 2100 4144 1482 • BIC: GEBABEBB

Bollebergen 2a bus 12, 9052 Gent Jan Olieslagerslaan 35, 1800 Vilvoorde Noordersingel 23, 2140 Antwerpen Rue Phocas Leieune 11, 5032 Gembloux

Tel: +32 9 244 77 11 Tel: +32 2 674 57 11 Tel: +32 3 221 86 11 Tel: +32 81 432 611

gent@vincotte.be brussels@vincotte.be antwerpen@vincotte.be gembloux@vincotte.be



Rapport n°:

F163191

Rési code

RAPPORT: INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES À BASSE TENSION ET À TRÈS BASSE TENSION (LIVRE 1 – AR 8/09/2019) – DIR. GÉN. DE L'ENERGIE

Controlle de conformité avant mise en usage — modification/extension importante (6.4.) O Unité de travail O Unité de travail O Unité de travail O Unité de travail O Unité de Contrôle renforcement puissance ancienne installation (8.4.1.) O Installation de chantier O Partier du 1/06/2020 O Parties communes d'un ensemble résidentiel O Visite de contrôle itera encienne installation (8.4.3.) O Installation de production décentralisée O Decaument début réalisation avant le 0 1/06/2020 O Decaument début réalisation en extra let et entre de l'installation electrique :	N° cante d'identité :	itant / Gestionnaire :		
NTVA: BE Bases de l'examen: Livre 1 - AR 8/09/2019 (MB 2019) (#RGIE») Ocntride de conformité avant mise en usage - nouvelle installation (6.4.) Ochtroite de conformité avant mise en usage - nouvelle installation (6.4.) Ochtroite de conformité avant mise en usage - nouvelle installation (6.4.) O'stite de contrôle vite ancienne installation (8.4.2.) O'stite de contrôle vite ancienne installation (8.4.2.) O'stite de contrôle vite ancienne installation (8.4.2.) O'stite de contrôle ibre ancienne installation (8.4.2.) O'stite de contrôle ibre ancienne installation (8.4.2.) O'stite de contrôle ibre ancienne installation (8.4.2.) Décogations Partie 8: O'Appliquées Pas appliquées O'stite de contrôle ibre ancienne installation (8.4.2.) Derogations Partie 8: O'Appliquées O'stite de contrôle ibre ancienne installation (8.4.2.) Derogations Partie 8: O'Appliquées O'Stite de contrôle ibre ancienne installation (8.4.2.) Derogations Partie 8: O'Appliquées O'Stite de contrôle ibre ancienne installation (8.4.2.) Derogations Partie 8: O'Appliquées O'Stite de contrôle ibre ancienne installation (8.4.2.) Derogations Partie 8: O'Appliquées O'Stite de contrôle ibre ancienne installation (8.4.2.) Derogations Partie 8: O'Appliquées O'Stite de contrôle ibre ancienne installation (8.4.2.) Derogations Partie 8: O'Autre installation O'Ormpt. With revisualitation (8.4.2.) O'Stite de contrôle ibre ancienne installation (8.4.2.) D'Ormpt. With revisualitation	NTVA: BE Bases de l'examen : Livre 1 – AR 8/09/2019 (MR 28/0)/2019 (eRGIEs) Contrôle de conformité avant mise en usage – nouvelle installation (6.4) Contrôle de conformité avant mise en usage – nouvelle installation (6.4) Visite de contrôle (6.5) Visite de contrôle renforcement puissance ancienne installation (8.4.1.) Visite de contrôle renforcement (8.4.2.) Visite de contrôle renforcement (8.4.2.) Visite de contrôle renforcement installation (8.4.2.) Disposition ancienne installation (8.4.2.) Données distributeur Norm distrib. Compt. With n° S. J. L. L. J. L.			
Bases de l'examen : Livre 1 – AR 8/09/2019 (MB 28/10/2019) (-RGIE=) Controllé de conformité avant mise en usage – nouvelle installation (6.4.) Controllé de conformité avant mise en usage – nouvelle installation (6.4.) Controllé de conformité avant mise en usage – nouvelle installation (6.4.) Visite de controllé (6.5.) Visite de controllé evente ancienne installation (8.4.2.) Sistie de controllé vente ancienne installation (8.4.2.) Sistie de controllé vente ancienne installation (8.4.3.) Visite de controllé libre ancienne installation (8.4.3.) Sistie de controllé vente ancienne i	Bases de l'examen : Livre 1 - AR 8/09/2019 (MB 28/10/2019) (aRGIEs) O Contrôle de conformité avant mise en usage - nouvelle installation (6.4.) Contrôle de conformité avant mise en usage - modification(extension importante (6.4.) Visite de contrôle (6.5.) Visite de contrôle vente ancienne installation (8.4.2.) O Visite de contrôle vente ancienne installation (8.4.2.) O Visite de contrôle vente ancienne installation (8.4.2.) O Visite de contrôle vente ancienne installation (8.4.2.) Disside de contrôle vente ancienne installation (8.4.2.) O Visite de contrôle vente ancienne installation (8.4.2.) Données générales de l'installation électrique : Données générales de l'installation électrique en genérales de l'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8092019). O L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8092019). O L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8092019). O par le même organisme agr			
Ocntrole de conformité avant mise en usage – nouvelle installation (6.4.) Ochrorité de conformité avant mise en usage – modification/extension importante (6.4.) Ochrorité de conformité avant mise en usage – modification/extension importante (6.4.) O Visite de controlle (6.5.) O Visite de controlle (6.5.) O Visite de controlle verte ancienne installation (8.4.2.) O Visite de controlle verte ancienne installation (8.4.2.) O Visite de controlle verte ancienne installation (8.4.3.) O Apartir du 1/06/2020 O Visite de controlle verte ancienne installation (8.4.3.) O Visite de controlle verte ancienne installation (8.4.3.) O Apartir du 1/06/2020 O Visite de controlle verte ancienne installation (8.4.3.) O Apartir du 1/06/2020 O Visite de controlle verte ancienne installation (8.4.3.) O Apartir du 1/06/2020 O Visite de controlle verte ancienne installation (8.4.3.) O Apartir du 1/06/2020 O Apartir du 1/06/202	O Contrôle de conformité avant mise en usage – nouvelle installation (6.4.) O Contrôle de conformité avant mise en usage – modification/extension importante (6.4.) Visite de contrôle (6.5.) Visite de contrôle enforcement puissance ancienne installation (8.4.1.) O Visite de contrôle verte ancienne installation (8.4.2.) O Parties communes d'un ensemble réside Document debut réalisation avant le 10/60/2002 installation de production décentralisée Données générales de l'installation électrique : Données EAN Compt. kWh n° O D D D D D D D D D D D D D D D D D D			
O Controlle de conformité avant mise en usage — modification/extension importante (6.4) Visite de contrôle (6.5) O Visite de contrôle (6.5) O Visite de contrôle (6.5) O Visite de contrôle vente ancienne installation (8.4.2) O Visite de contrôle vente ancienne installation (8.4.3) O Visite de contrôle vente ancienne installation (8.4.3) Dérogations Partie 8: O Appliquées O Pas appliquées Données générales de l'installation eléctrique: O Document début réalisation avant le 01/06/2020 n°. Données générales de l'installation eléctrique: O Document début réalisation avant le 01/06/2020 n°. Données distributeur Nom distrib. Protection branchement (A): 020 025 032 040 050 063 080 0100 0. Données installation Comput kWhn n°. 20 0. Compt kWhn n°. 20 0. Dispositif diff. gén: O Matériel mobile o Matériel m	Controlle de conformité avant mise en usage – modification/extension importante (6.4) Visite de contrôle (6.5) Visite de contrôle entrôle entrôle ibre ancienne installation (8.4.2) Visite de contrôle vente ancienne installation (8.4.2) Visite de contrôle vente ancienne installation (8.4.3) Dérogations Partie 8: Dérogations Partie 8: Données générales de l'installation electrique: Données générales de l'installation electrique: Données générales de l'installation electrique: Données distributeur Norn distrib. Protection branchement (A): Données installation Compt. kWhn * Sulling to the production décentralisée on the production decentralisée on the production decentr			
O Visite de contrôle vente ancienne installation (8.4.2.) Divisite de contrôle libre ancienne installation (8.4.3. ou 8.4.4.) Dérogations Partie 8: ○ Appliquées ○ Pas appliquées ○ Autre installation de production décentralisée Données générales de l'installation delectrique : ○ Document début réalisation avant le 0/106/2020: n° ○ Dounées générales de l'installation de lectrique : ○ Document début réalisation avant le 0/106/2020: n° ○ Dounées générales de l'installation de lectrique : ○ Document début réalisation avant le 0/106/2020: n° ○ Dounées générales de l'installation de lectrique : ○ Document début réalisation avant le 0/106/2020: n° ○ Dounées générales de l'installation de lectrique : ○ Document début réalisation avant le 0/106/2020: n° ○ Dounées générales de l'installation de l'ins	O Visite de contrôle vente ancienne installation (8.4.2.) □ Loscaux techniques d'un ensemble résic on installation de production décentralisée on l'installation de production decentralisée on l'installation existe de l'installation electrique : □ Document début réalisation avant le 01/09/2020 : n'. □ Date : □ Données dénérales de l'installation electrique : □ Document début réalisation avant le 01/09/2020 : n'. □ Document début réalisation avant le 01/09/2020 :	e 1/10/1981 & 1/06/2020 rtir du 1/06/2020		
District de contrôle libre ancienne installation (8.4.3, ou 8.4.4) Dirigations Partie 8:	O Visite de contrôle libre ancienne installation (8.4.3. ou 8.4.4.) Dérogations Partie 8 : O Appliquées O Pas appliquées Données générales de l'installation électrique : O Document début réalisation avant le 01/06/2020 : n° Date Données générales de l'installation électrique : O Document début réalisation avant le 01/06/2020 : n° Date Données distributeur Nom distrib. Compt. KWh n° SOULL Index jour : AC 1.2.3 nuit : AO 3.4.1 O Compt. KWh exclusif nuit : Protection branchement (A): O20 O25 O32 O40 O50 O63 O80 0100 O	College Colleg		
Dérogations Partie 8: O Appliquées O Pas appliquées Données générales de l'installation électrique: O Document début réalisation avant le 0106/2002 n°	Derrogations Partie 8: O Appliquées O Pas appliquées Données générales de l'installation électrique: O Document début réalisation avant le 01106/2020 n° Date destributeur l'années générales de l'installation électrique et conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 808/2019). De Ann non communiqué O Compt. Why n° 200 11 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	0.00		
Données générales de l'installation électrique : ODocument début réalisation avant le 01/06/2020 : n°. Date de l'installation electrique : OCompt. kWh n° 50/10.200 025 032 040 050 063 080 0100 00.100 néces distributeur Nem distrib. : Protection branchement (A): 020 025 032 040 050 063 080 0100 00.100 néces installation de l'installation de l'installati	Données générales de l'installation électrique : Document début réalisation avant le 01/06/2020 : n° Date			
Données distributeur Nom distrib.: Données Compt. kWh n° \$23 1123	Données distributeur Nom distrib. Compt. kWh n° > 3 1.1.2 1			
Compt. kWh n° Compt. kWh	Données distributeur Nom distrib Protection branchement (A): ○20 ○25 ○32 ○40 ○50 ○63 ○80 ○100 ○ 0 Type prise de terre: ○ 0. Courant nominal maximum (A): ○20 ○25 ○32 ○40 ○50 ○63 ○80 ○100 ○ 0 O boucle de terre: ○ 0. Courant nominal maximum (A): ○20 ○25 ○32 ○40 ○50 ○63 ○80 ○100 ○ 0 O boucle de terre: ○ 0. Courant nominal maximum (A): ○20 ○25 ○32 ○40 ○50 ○63 ○80 ○100 ○ 0 O boucle de terre: ○ 0. Courant nominal maximum (A): ○20 ○25 ○32 ○40 ○50 ○63 ○80 ○100 ○ 0 O boucle de terre: ○ 0. Courant nominal maximum (A): ○20 ○25 ○32 ○40 ○50 ○63 ○80 ○100 ○ 0 O boucle de terre: ○ 0. Courant nominal maximum (A): ○20 ○25 ○32 ○40 ○50 ○63 ○80 ○100 ○ 0 O boucle de terre: ○ 0. Courant nominal maximum (A): ○20 ○25 ○32 ○40 ○50 ○63 ○80 ○100 ○ 0 O boucle de terre: ○ 0. Courant nominal maximum (A): ○20 ○25 ○32 ○40 ○50 ○63 ○80 ○100 ○ 0 O boucle de terre: ○ 0. Courant nominal maximum (A): ○20 ○25 ○32 ○40 ○50 ○63 ○80 ○100 ○ 0 O boucle de terre: ○ 0. Courant nominal maximum (A): ○20 ○25 ○32 ○40 ○50 ○63 ○80 ○100 ○ 0 O boucle de terre: ○ 0. Courant nominal maximum (A): ○20 ○25 ○32 ○40 ○50 ○63 ○80 ○100 ○ 0 O boucle de terre: ○ 0. Courant nominal maximum (A): ○20 ○25 ○32 ○40 ○50 ○63 ○80 ○100 ○ 0 O boucle de terre: ○ 0. Courant nominal maximum (A): ○20 ○25 ○32 ○40 ○50 ○63 ○80 ○100 ○ 0 O boucle de terre: ○ 0. Courant nominal maximum (A): ○20 ○25 ○32 ○40 ○50 ○63 ○80 ○100 ○ 0 O boucle de terre: ○ 0. Courant nominal maximum (A): ○20 ○20 ○20 ○20 ○20 ○20 ○20 ○20 ○20 ○20			
Données installation Cate pour Un :	Données installation Courant nominal maximum (A): ○20 ○25 ○32 ○40 ○50 ○63 ○80 ○100 ○	nuit :		
Données installation Courant nominal maximum (A): 020 025 032 040 050 063 080 0100 0	Données installation Courat nominal maximum (A): 020 025 032 040 050 063 080 0100 0	JOX HOIL		
installation Cable d'alimentation tableau principal :	installation Description installation O Voir annexe(s) Mesures - tests - contrôle visuel - scellés: © Contacts dir. © Contacts dir. © Contacts indir. © Montage O Matériel mobile A Matériel fixe © Contacts dir. © Contacts indir. © Contacts dir. © Contacts indir. © Montage O Matériel mobile A Matériel fixe © Contacts dir. © Contacts indir. © Contacts indir. © Montage O Matériel mobile O Matériel fixe O Nombre de tableaux: Montage O Matériel fixe O Nombre de tableaux: Montage O Matériel fixe O Nombre de tableaux: Montage O Nombre de tableaux: Nombre de circuits termina Nombre de tableaux: Nombre de ta			
Câble d'alimentation tableau principal :	Cable d'alimentation tableau principal :	re parres / piquets		
Description installation O Voir annexe(s) Mesures - tests - contrôle visuel - scellés: Contacts dir. Contacts dir. Contacts de dispersion de la prise de terre 1 Controlle visuel - scellé O n'a pas été scellé O ne peut pas être scellé Infractions constatées Nouvelle installation Controlle visuel - scellé Contacts indir. Controlle visuel - scellé Contacts indir. Controlle visuel - scellés: Contacts dir. Controlle visuel - scellés: Contacts dir. Controlle visuel - scellé Contacts indir. Contacts dir. Controlle visuel - scellés Controlle visuel - scellé Contacts indir. Controlle visuel - scellés Controlle visuel - scellé Contacts indir. Controlle visuel - scellés Co	Description installation O Voir annexe(s) Mesures - tests - contrôle visuel - scellés: Contacts dir. Contacts indir. Montage O Matériel mobile Matériel fixe D > /section S Schémas Contrôle bo Résistance de dispersion de la prise de terre D A O n'a pas été scellé O ne peut pas être scellé Schémas et plans significations - Remarques (pour la signification des codes éventuels : voir au verso) Infractions constatées Installation Q Néant Infractions constatées Installation existante Néant Conclusion: O Néant Conclusion: O L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). O L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). O L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). O L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). O L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019).	⊙ ∏		
installation O Voir annexe(s) Mesures - tests - contrôle visuel - scellés: Contacts dir. Contacts dir. Contacts indir. Contac	installation ○ Voir annexe(s) Mesures - tests - contrôle visuel - scellés: ☑ Contacts indir. ② Montage ○ Matériel mobile ② Matériel fixe ② I>/section ② Schémas ② Contrôle bo ○ Résistance de dispersion de la prise de terre /) , , ,	s terminaux :		
Mesures - tests - contrôle visuel - scellés : Mesures - tests - contrôle visuel - scellés : Contacts dir. Contacts indir. Montage O Matériel mobile Matériel fixe O I >/section O Schémas O Contrôle bol de défaut Résistance de dispersion de la prise de terre A.M. O Schémas O Controliè (équipot., PE) Test dispositif differentiel général : O était scellé O n'a pas été scellé O ne peut pas être scellé Schémas et plans signés. Oui / Non Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels : voir au verso) Infractions constatées Nouvelle installation Q Néant Infractions constatées Installation existante Q Néant Remarques O Néant	Mesures - tests - contrôle visuel - scellés : Mesures - tests - contrôle visuel - scellés : Contacts dir. Contacts indir. Montage O Matériel mobile A Matériel fixe Contacts dir. Continuité (équipot., PE) Test Le dispositif différentiel général : O était scellé O n'a pas été scellé O ne peut pas être scellé Schémas et plans significations - Remarques (pour la signification des codes éventuels : voir au verso) Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels : voir au verso) Infractions constatées Installation Néant Remarques Néant Conclusion : Ninstallation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). D'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). D par le même organisme agre			
Mesures - tests - contrôle visuel - scellés : Montage Contacts dir.	mesures - tests - contrôle visuel - scellés : Mesures - tests - contrôle visuel - scellés : Contacts dir.			
Mesures - tests - contrôle visuel - scellés : © Contacts dir. © Contacts indir. ⊕ Montage O Matériel mobile ⊕ Matériel fixe ⊕ I > /section ♠ Schémas ♠ Contrôle bol de défaut ⊕ Résistance de dispersion de la prise de terre ♠ M. Ω ♠ Isolement général : M MΩ ♠ Continuité (équipot., PE) ♠ Test dispositif diff. Le dispositif différentiel général : O était scellé Q a été scellé O n'a pas été scellé O ne peut pas être scellé Schémas et plans signés. Oui / Non Infractions constatées Nouvelle installation Q Néant Infractions constatées Installation existante ♠ Néant Remarques O Néant	Mesures - tests - contrôle visuel - scellés : ★ Contacts dir. ♠ Contacts indir. ♠ Montage ♠ Matériel mobile ♠ Matériel fixe ♠ I>/section ♠ Schémas ♠ Contrôle bourse ♣ Résistance de dispersion de la prise de terre / AΩ ♠ Isolement général : MeMΩ ♠ Continuité (équipot., PE) ♠ Test Le dispositif différentiel général : O était scellé			
© Contacts dir. © Contacts indir. © Montage O Matériel mobile © Matériel fixe © I>/section © Schémas © Contrôle bcl de défaut © Résistance de dispersion de la prise de terre ()	Contacts dir. ② Contacts indir. ② Montage ○ Matériel mobile ② Matériel fixe ② I>/section ② Schémas ② Contrôle both → Résistance de dispersion de la prise de terre 1			
Schéastance de dispersion de la prise de terre 12.1. Ω	A Résistance de dispersion de la prise de terre 1Ω Si Isolement général : 1Ω MΩ Continuité (équipot., PE) Test Le dispositif différentiel général : ○ était scellé ○ à été scellé ○ n'a pas été scellé ○ ne peut pas être scellé Schémas et plans sign Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels : voir au verso) Infractions constatées Nouvelle installation ② Néant Infractions constatées Installation existante ② Néant Remarques ○ Néant Conclusion : ○ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). ○ L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). ○ par le même organisme agre	entrôle bol de défaut		
Le dispositif différentiel général : O était scellé Q a été scellé O ne peut pas être scellé Schémas et plans signés. Oui / Non Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels : voir au verso) Infractions constatées Nouvelle installation Q Néant Infractions constatées Installation existante Q Néant Remarques O Néant	Le dispositif différentiel général : O était scellé			
Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels : voir au verso) Infractions constatées Nouvelle installation Q Néant Infractions constatées Installation existante Q Néant Remarques O Néant	Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels : voir au verso) Infractions constatées Nouvelle installation Q Néant Infractions constatées Installation existante Q Néant Remarques O Néant Conclusion: O L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). O L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). O par le même or ganisme agre			
Infractions constatées Nouvelle installation Q Néant Infractions constatées Installation existante Q Néant Remarques O Néant	Infractions constatées Nouvelle installation Q Néant Infractions constatées Installation existante Q Néant Remarques O Néant Conclusion: Un nouveau contrôle doit être effectuation existante aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). O L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). O L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019).			
Constatées Nouvelle installation Néant Infractions constatées Installation existante Néant Remarques Néant	Constatées Nouvelle installation Q Néant Infractions constatées Installation existante Q Néant Remarques O Néant Conclusion: O L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). O L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). O par le même organisme agre			
Nouvelle installation Q Néant Infractions constatées Installation existante Q Néant Remarques O Néant	Nouvelle installation Q Néant Infractions constatées Installation existante Néant Remarques O Néant Conclusion: Un nouveau contrôle doit être effectual est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). O L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019).			
installation Néant Infractions constatées Installation existante Néant Remarques Néant	Infractions constatées Installation existante Néant Remarques Néant Conclusion: Un nouveau contrôle doit être effectuation existante des la conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). Un nouveau contrôle doit être effectuation existante des la conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). Des la conformation de			
Néant Infractions constatées Installation existante Néant Remarques Néant	Infractions constatées Installation existante Néant Remarques Néant Conclusion: Un nouveau contrôle doit être effects L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). Un nouveau contrôle doit être effects L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). D L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019).	Andreas		
Infractions constatées Installation existante Néant Remarques Néant	Infractions constatées Installation existante Néant Remarques Néant Conclusion: Un nouveau contrôle doit être effects L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). O L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). O L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019).			
Constatées Installation existante Néant Remarques O Néant	Conclusion: O Néant Conclusion: Un nouveau contrôle doit être effecte L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). O L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). O par le même organisme agre			
Installation existante Néant Remarques Néant	Installation existante Néant Remarques Néant Conclusion: Un nouveau contrôle doit être effectue L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). par le même organisme agré			
existante Néant Remarques Néant	existante Néant Remarques Néant Conclusion: Un nouveau contrôle doit être effecte L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). par le même organisme agre			
Remarques O Néant	Remarques O Néant Conclusion: O L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). O L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). O par le même organisme agre			
O Néant	O Néant Conclusion: O L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). O L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). O par le même organisme agré			
O Néant	O Néant Conclusion: O L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). O L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). O par le même organisme agré			
	Conclusion: O L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). O L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). O par le même organisme agré			
II	O L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). O L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). O par le même organisme agré	ve effectué avant le		
CONCLUSION.	O L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019). O L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019).			
Orinstallation electrique est conforme aux prescriptions du Livie 1 (AR 8/09/2019).	O L'installation electrique n'est pas comorne aux prescriptions du Livie L'Archaelle nest pas comorne aux prescriptions du livie aux prescriptions du l	William Co.		
O L'installation electrique n'est pas comorne aux prescriptions du Livie I (Archos/2019).		The second secon		
Pour le Directeur Général : Signature	Agent visiteur : Pour le Directeur Général . S	néral : Signature		
Agent no. 1 Date: D DV 1 D.W	Nom: POSTAL Date: Date: D. D.Y. D. D. Date: D. D.Y. D.			
The state of the s	Annexe(s): Q Plan(s) de position: 4 Q Schéma(s) unifilaire(s):			
Annexe(s): Q Plan(s) de position: 4 Q-Schéma(s) unifilaire(s):	 Ce rapport doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation. Le Service Public Fédéral Economie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électrice. Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation. 	e d'électricité.		

Les informations recueillies sur place ne nous permettent pas de déterminer la date de réalisation de l'installation électrique.

Nous vous invitons à compléter le(s) schéma(s) pour les éléments qui n'étaient pas visibles lors du contrôle. En cas de doute portant sur la sécurité de ces éléments, nous vous

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max. 1 an, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du rapport de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie

invitons vivement à faire procéder à un contrôle complémentaire.

préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.



AM Electricite SPRL Rue de la Biff, 46 B-6780 Hondelange

- ♦ Electricité
- ♦ Dépannage
- ♦ Mise aux normes
- ♦ Eclairage personnalisé
- ♦ Sonorisation
- ♦R au informatique
- ♦ Climatisation

Contactez-moi:

Tél: 0473.30.54.82

Fax: 063/21.00.59

Electricite.marechal@gmail.com

Compte: 732-0490542-64

Tva nº: 0715.946.607

Plan électrique de la maison :

Adresse:

Rue de la Chiers , 22 - 6791 Athus

Propriétaire:

Les plans comportent .a. pages et sont réalisés en 3 exemplaires . Schéma d'implantation , schéma unifilaire et le repérage du coffret .

Date: 30/04/2021

Signature:

L'installateur:

Le contrôleur:

Le propriétaire :

1 INOTE











